

Les fèves de la Bastide du plaisir partagé



Les fèves de la Bastide du plaisir partagé

Pour la troisième année consécutive, la boulangerie-pâtisserie Mendez-Nouven a remis un chèque à l'association " Pour le renouveau de la Bastide". Ce don généreux fait suite à l'opération fèves des rois qui se traduisait par "une galette frangipane achetée, 1euro de reversé à l' association".

L'association a choisi de partager ce chèque de 600€ avec le Photo-Vidéo Club Mirandais qui avait offert les clichés de la bastide figurant sur les fèves en céramique.